http://www.snetap-fsu.fr/Aquitaine-lettre-ouverte-au-DRAAF.html

Aquitaine : lettre ouverte au DRAAF

- En Région -

Date de mise en ligne : lundi 11 février 2013

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Monsieur le Directeur Régional,

Lors de la réunion du CTREA du 22 janvier dernier vous avez présenté vos avis sur les demandes d'évolution de structures pour l'enseignement agricole public (EAP) à la rentrée 2013. Vous avez notamment annoncé aux organisations syndicales votre refus d'ouverture pour deux sections de CAPA compte tenu de la rénovation en cours de ce diplôme. En effet, il vous semble inopportun de mettre en place ces structures alors que la rénovation prévue pour la rentrée 2014 bouleversera peut être entièrement le niveau V.
Vous avez également donné un avis défavorable à la demande d'ouverture d'une classe de Bac Pro " Services Aux Personnes et Aux Territoires " dans l'EAP. Selon vous la saturation de ce secteur est telle qu'il est nécessaire de prendre le temps d'échanges avec les partenaires, y compris le rectorat, pour déterminer le besoin réel de formations.
Le SNETAP a contesté ces avis en rappelant le rééquilibrage nécessaire entre public et privé, particulièrement sur la filière service.

Malheureusement, le 1er février, devant le CREA, vos services ont confirmé ces avis.
Nous avons pourtant rappelé qu'aujourd'hui seuls 3 établissements agricoles publics proposent un Bac Pro SAPAT en Aquitaine contre 24 établissements privés. Pour le CAPA "Service en Milieu Rural" le déséquilibre est le même : 2 établissements dans le public et 11 dans le privé.
Nous avons également rappelé que la demande d'ouverture dans le public en Bac Pro SAPAT ne porte que sur une classe à 16 élèves alors que dans les documents présentés en CREA nous notons par exemple dès la première ligne du tableau intitulé « Poursuites des modifications initiées en 2011 /2012 », l'ouverture d'un classe de 79 élèves dans le privé.

Parallèlement, dans la même réunion devant le CREA, vous annoncez votre accord pour une ouverture de CAPA "services en milieu rural" dans l'enseignement privé. **Dans le contexte évoqué et compte tenu de vos arguments pour refuser les demandes d'ouvertures pour le public, cette annonce d'une ouverture de CAPA « Service en Milieu Rural » dans l'enseignement privé est une véritable provocation.**

Cette décision va à l'encontre des engagements du ministre. En effet en créant 140 emplois pour le public pour 60 au privé, le Ministre et la représentation nationale ont fait le choix de renforcer les établissements publics de l'enseignement agricole. Or vos décisions accentueront en septembre 2013 le déséquilibre entre public et privé dans l'enseignement agricole aquitain.

De plus votre accord pour cette ouverture dans un établissement du CREAP ne prévoit aucune contrepartie, alors que dans le même temps vous exigez dans l'enseignement public la fermeture d'une classe de 4ème contre l'ouverture d'un BTSA. Une différence de traitement incompréhensible, qui accentuerait là encore le déséquilibre entre public / privé sur les classes de 4ème / 3ème.

Par ce courrier nous vous demandons, Monsieur le Directeur Régional, de revoir vos avis et d'engager dès maintenant le rééquilibrage des structures entre public et privé.

Monsieur le Directeur Régional veuillez croire en notre intérêt soucieux pour l'enseignement agricole public.

Alain GODOT

Copyright © Snetap-FSU

Secrétaire Régional SNETAP FSU

Copyright © Snetap-FSU